

ABONNEMENT.

Un an... 30 fr.
Six mois... 16
Trois mois... 8
Poste:
Un an... 35 fr.
Six mois... 18
Trois mois... 10

On s'abonne:

A SAUMUR, chez tous les Libraires;
A PARIS, Chez DONGRELL et BELLIER, Place de la Bourse, 33;
A EWIG, Rue Flécher, 2.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annoncés, la ligne... 20 c.
Réclames... 30
Faits divers... 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions...

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.

On s'abonne:

A PARIS, Chez M. HAVAS-LAFITE et Co, Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 5 Août 1879.

Chronique générale.

L'INCIDENT DU SÉNAT.

Samedi, au Sénat, M. Chesnelong a pris la parole pour répondre au discours de M. Ferrouillat sur la proposition relative à l'établissement de nouvelles écoles normales primaires.

L'éminent orateur a démontré que la création de ces écoles serait onéreuse, inutile, et n'aurait d'autre but que de consommer la ruine de l'enseignement catholique.

Autant M. Chesnelong s'était montré calme et modéré dans son admirable défense des intérêts religieux, autant M. Jules Ferry s'est montré violent, brutal, grossier dans sa réponse à l'honorable sénateur de la droite.

Il a appelé les écoles dirigées par les béates de la Haute-Loire « des créations barbares au-dessous de la civilisation » et attribué à M. Chesnelong « des idées, des passions qui cachaient des vœux ténébreux ».

A cette insulte, un long cri d'indignation a retenti dans les rangs de la droite. La plupart des sénateurs royalistes se lèvent en demandant un rappel à l'ordre.

Adossé à la tribune, la face blême d'émotion, M. Jules Ferry riposte: « Vos colères prouvent que j'ai touché juste ».

Cette nouvelle insolence surexcite les légitimes indignations de la minorité. A l'ordre! à l'ordre! Ce cri retentit sur les bancs de la droite.

« Monsieur le président, ne nous laissez pas insulter! » s'écrie-t-on de toutes parts. Et comme M. Martel ne s'empresse pas de répondre à cette invitation, M. de Kerdrel ajoute:

« Du moment qu'on nous laisse insulter, nous ne pouvons plus rester en séance ».

Un tonnerre d'applaudissements répond à la voix de M. de Kerdrel. Un grand nombre de sénateurs royalistes s'empressent d'abandonner la salle des délibérations sous un feu croisé de vociférations républicaines.

Cependant, M. Jules Ferry a repris le fil de son discours qu'il termine en peu de mots. M. Chesnelong lui répond et relève les grossières imputations du ministre dans un langage plein de calme et de dignité.

Tandis que l'éloquent orateur est à la tribune, les royalistes qui ont suivi M. de Kerdrel dans sa retraite, rentrent et vont reprendre leur place.

On ouvre ensuite le scrutin sur la proposition de loi en discussion: elle est adoptée à une forte majorité.

Après le vote, M. de Kerdrel monte à la tribune pour protester contre les inqualifiables attaques de M. Jules Ferry et contre la conduite du président, et déposer à l'adresse de ce dernier une motion d'ordre.

D'une voix larmoyante, M. Martel essaie de se justifier: Sa conscience ne lui reproche rien; on a couvert sa voix; on ne l'a pas écouté, etc. Eh bien, maintenant on l'écoute; trouvera-t-il la force et l'impartialité nécessaires pour infliger à un ministre une leçon de politesse? Point du tout, il demande un acquittement en sa faveur.

M. Corne intervient. A la motion d'ordre déposée par la droite, il oppose un ordre du jour approuvant la conduite du président.

Votre ordre du jour est anti-réglementaire, fait observer M. de Kerdrel.

Les clameurs républicaines s'efforcent d'étouffer la voix du sénateur royaliste: mais celui-ci tient vaillamment tête à l'orage. « Je continue, dit-il, à reconnaître que je ne suis pas protégé à cette tribune. » Et, à M. Martel qui proteste « avec l'indignation d'un cœur honnête », il pose cette question: « Oui ou non, M. le ministre est-il sorti des limites non-seulement du droit ministériel, mais encore du droit parlementaire? Quand on prononce de pareilles paroles, on ne les explique pas, on les retire. »

La gauche rugit de plus belle. M. Martel recommence son apologie, il rappelle qu'une demande de scrutin a été déposée sur l'ordre du jour d'approbation présenté par M. Corne, puis il quitte le fauteuil de la présidence. M. Pelletan le remplace. Un instant plus tard celui-ci proclame le résultat du scrutin. Pour: 172; contre: 0. La droite entière s'est abstenue.

Le Sénat décide qu'il siégera de nouveau pour épuiser la discussion de quelques propositions de lois qui restent encore à son ordre du jour. Et l'on se sépare sous le coup de l'émotion produite par les scènes regrettables dont MM. Jules Ferry et Martel ont été les principaux héros.

On annonçait, samedi soir, que M. Martel avait témoigné l'intention de donner sa démission de président du Sénat.

Les feuilles républicaines célèbrent la générosité et le désintéressement de M. le président de la Chambre. Qu'est-ce donc qui lui vaut ces compliments? A-t-il fait des libéralités à Belleville? A-t-il renoncé à la moitié de son traitement en faveur des inondés du Nord? Quelle grande misère a-t-il donc soulagée?

Il s'agit bien de Belleville, d'inondés et de misère. M. Gambetta s'est donné la fantaisie d'une fête qui a coûté la bagatelle de 56,000 francs. Tout le désintéressement de M. Gambetta consiste en ce qu'il réclame le privilège de solder seul, de sa propre poche, les frais de cette soirée. Il fait à l'Etat, aux contribuables, la grâce de ne leur point faire payer son faste, ses cigares et ses vins exquis, ses danses et ses violons.

La commission de comptabilité a été émue de tant de grandeur d'âme. Aussi s'est-elle opposée, malgré le désir de M. Gambetta, à ce qu'il prit à sa charge toutes ces énormes dépenses; elle a décidé que le budget de la Chambre supporterait une bonne part des 56,000 fr. 56,000 francs! C'est, si nous ne faisons

erreur, à 4,000 francs près, le chiffre total de l'indemnité du président. M. Gambetta aurait donc dépensé, en une seule soirée, ses appointements de toute l'année.

Heureux avocat qui, après la guerre et sans avoir hérité de Dubochet, peut dépenser 56,000 fr. dans un ballet Directoire!

ON A VIVOTÉ.

Dans la discussion qui s'est terminée, au Sénat, par une prorogation indéfinie des traités de commerce, cause d'incertitude et d'angoisse pour l'industrie et le commerce du pays, un naïf sénateur de la gauche, enfant terrible, a interrompu M. Pouyer-Quertier par un mot digne d'être cité.

L'honorable M. Pouyer-Quertier demandait quelle solution on avait trouvée depuis dix ans.

« ON A VIVOTÉ! » a répondu quelqu'un de la gauche, qui, dit-on, cumule avec son traitement de sénateur des fonctions publiques assez grassement rétribuées.

Il se peut que ce sénateur ait vivoté depuis dix ans; nous admettons même qu'à l'exemple du citoyen Gambetta il a pu engraisser. Mais s'il veut bien parcourir nos campagnes, visiter nos ateliers et nos usines, étudier l'histoire des dernières grèves, consulter les livres de nos industriels grands ou petits, il verra que ce vivotage se traduit par le chômage, la ruine et la misère.

ON A VIVOTÉ! Pour vivoter, on a élaboré les lois Ferry qui ont douloureusement ému les consciences dans tous les milieux de la société française.

Pour vivoter, MM. les ministres de la guerre et de la marine ont fait « la Marseillaise chant officiel » laissant, tout préoccupés qu'ils étaient de cette besogne patriotique, notre armée s'étioler et notre marine s'annihiler (voir les discours, avec preuves à l'appui, des républicains Farcy et Lefèvre).

Pour vivoter, on a prorogé indéfiniment des traités de commerce reconnus ruineux pour notre agriculture et notre industrie et profitables seulement aux étrangers, et notamment au Prussien!

Pour vivoter, on a surexcité la spéculation et ourdi des intrigues financières qui, profitables à quelques-uns, ont apporté la gêne ou la ruine à un nombre incalculable de petits rentiers.

Pour vivoter, on a violé la Constitution en enlevant au pouvoir exécutif le commandement de la force armée pour substituer cette prérogative à des présidents de Chambre qui peuvent ainsi, à un moment donné, opposer nos soldats les uns aux autres.

Pour vivoter, on a remis les Chambres à la merci des turbulences populaires.

Pour vivoter, on a entassé créations d'emplois sur créations d'emplois et laissé peser sur les contribuables des charges énormes.

Pour vivoter, on a désorganisé les rouages les plus importants de l'Etat, porté de graves atteintes à la discipline de l'armée, essayé d'asservir la magistrature, foulé aux pieds toutes les libertés et tous les droits, dénoncé la religion au mépris public, etc. Et au départ, quels sont les résultats de ce vivotage? Les gauches s'en vont furieuses contre l'opportunisme gouvernemental qui, disent-elles — assez injustement, d'ailleurs, car il a noblement activé la désorganisation sociale promise à Belleville, Romans et autres lieux — n'a tenu aucune de ses promesses, et prophétisent au cabinet de Février une chute certaine pour la rentrée. L'opportunisme, de son côté, est furieux contre les impatients qui l'empêchent de diriger en paix. Quant aux conservateurs, pas n'est besoin d'indiquer leur sentiment à l'égard de ces ministres et de cette majorité qui ont ajourné toutes les lois d'intérêt public pour se consacrer uniquement à leurs ran-

cunes ou à leurs convoitises. Que reste-t-il donc du vivotage de 1879? D'une part: l'inquiétude, la gêne, le mécontentement général. De l'autre, les galeries vitrées de M. Grévy avec les salles de bain et cuisines de M. Gambetta... Il n'y a pas compensation.

Voilà comment s'affirme le souci de la République pour les classes ouvrières; voilà comment la Révolution fait vivoter le pays.

LES FÊTES DE NANCY.

Nancy est en fête. A douze kilomètres de la frontière allemande, naguère terre française, les républicains fêtent ce qu'ils appellent « la libération du territoire. »

Les hôtels regorgent de voyageurs; des milliers de drapeaux décorent les maisons, des bals sont donnés dans les Halles, des jeux de toutes sortes sont organisés, des salves d'artillerie de 75 coups de canon, accompagnées de la Marseillaise, saluent l'arrivée des ministres de la République. Ceux-ci sont au nombre de cinq, ce sont: MM. Le Royer, Lepère, Tirard, Léon Say et Cochery. Un grand nombre de sénateurs et de députés accompagnent leurs Excellences, et parmi eux on remarquait M. J. Simon.

Samedi, 2 août, il y a eu banquet intime à la mairie, et, dans les rues, illuminations a giorno.

Dimanche, 3 août, inauguration de la statue de M. Thiers, suivie d'une fête de gymnastique. A l'inauguration, M. Lepère, M. Martel et M. Jules Simon ont prononcé des discours.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Saumur.

L'organe municipal triomphe des élections de dimanche: il n'y a cependant pas lieu de chanter victoire. La comparaison des chiffres du dernier scrutin avec les élections précédentes démontre assez clairement que le parti républicain est en baisse, tandis que les conservateurs gagnent du terrain. La population de Saumur suit ainsi le mouvement que donne la capitale qui vient d'élire, dans le VIII^e arrondissement, un conservateur qui luttait contre deux radicaux.

La feuille républicaine (autrefois bonapartiste et quelque peu cléricale) termine ses réflexions par une phrase qui ne peut être agréable à ses élus. D'après lui, « l'honorabilité et la valeur intellectuelle ne suffisent pas aujourd'hui pour obtenir la confiance du suffrage universel: il faut, en plus, comprendre les besoins de notre société démocratique et aimer la République. »

En voilà d'un certificat! En dehors de l'honorabilité commune pour tous, les électeurs tireront cette conclusion: aux candidats conservateurs, la valeur intellectuelle; aux candidats républicains, l'ambour de la République. Et cela suffit. Les élus n'ont pas à se féliciter de cette appréciation.

DISTRIBUTION DES PRIX

AUX ÉLÈVES DE L'INSTITUTION SAINT-LOUIS.

Jeudi dernier, j'arrivai à Saumur pour en visiter encore une fois les monuments historiques. Je remarquai aussitôt des familles entières en toilettes brillantes qui me

parurent se diriger vers le même but. Je demandai quelle était la fête qui les attirait; on me répondit que la distribution des prix de l'Institution Saint-Louis allait commencer dans quelques instants, présidée par M^r l'Evêque. Je me sentis alors assailli par mille souvenirs: mon enfance, ma jeunesse se présentèrent à ma mémoire avec tout leur cortège de jours solennels et de fêtes touchantes. Je ne pus résister au désir de raviver en mon âme ces douces émotions du passé, et, différant mon premier projet, je me dirigeai vers l'Institution Saint-Louis.

Quel imposant spectacle m'y était réservé! Une assemblée nombreuse et brillante était déjà réunie sous une tente artistement décorée. Partout frémissaient, au souffle de la brise, les joyeuses oriflammes. Une estrade d'honneur figurait, à mes yeux, avec la porte architecturale et les colonnes toscanes qui en formaient le fond, le portique majestueux d'un temple romain. Des prêtres nombreux, accourus des environs et des points les plus éloignés du diocèse, des magistrats de la cité, des amis et des protecteurs de l'Institution Saint-Louis, des officiers aux brillantes épauettes, composaient déjà une réunion d'élite. Mais le fauteuil du président était encore vide. De chaque côté des degrés de l'estrade, les élèves de l'Institution, rangés sur des gradins, formaient comme une rampe gracieuse toute fleurie d'enfants, eût dit le poète Lucrèce. Qu'ils étaient beaux avec leur brillant uniforme! Qu'ils paraissaient heureux, heureux à faire envie, quand, de leur place, ils souriaient à leurs mères! Et, dans tout ce monde enfantin, que d'animation, que de vie, que de joyeux frémissements avant que sonne la victoire! Si vous aimez les enfants au maintien sage et composé, allez chercher ailleurs que sur les rives de la Loire.

Ceux que j'ai devant moi ne ressemblent en rien à ces petits Spartiates qu'admirait Xénophon, graves, silencieux, marchant les yeux baissés et les mains jointes sous leur robe: ils sont, comme dirait le vieux Montaigne, ondoyants et divers; ils pétillent, oui, ils pétillent comme le vin généreux de leurs coteaux. Il semble que l'air vif et pur qu'ils respirent les enivre de joie et d'enthousiasme.

Mais tout à coup ces physionomies dont la mobilité me ravit, se fixent. L'assemblée tout entière se lève, comme saisie de respect, et la fanfare éclate! Monseigneur l'Evêque vient de paraître.

Un jeune professeur, le professeur de rhétorique, dit-on autour de moi, prend aussitôt la parole. Il nous propose d'étudier avec lui la vie littéraire de M^r Dacier. Un sujet si bien choisi méritait déjà des applaudissements. Parler à des Saumurois de cette femme célèbre dont ils montrent avec orgueil la modeste habitation, dont une de leurs rues porte le nom illustre, et qui comptera toujours parmi leurs plus belles gloires, n'est-ce pas les flatter délicieusement dans leur plus légitime amour-propre?

Mais, écoutez: nous sommes à Saumur, rue du Paradis, dans une intéressante famille du XVII^e siècle, moderne par l'époque où elle vit, mais, par l'esprit tout antique, toute grecque et romaine. Un jeune enfant explique avec son père, qui le regarde avec un sourire de complaisance et d'orgueil, non l'*Iliade* française de Lamotte, — elle n'a pas encore paru, et quelle révolution ne soulèverait-elle pas dans cette maison si elle venait à paraître! — mais la vraie *Iliade*, la grande *Iliade* grecque d'Homère. Près de lui, sa petite sœur qui ne sait pas encore le grec, mais qui le saura plus tard, je vous l'assure! écoute dans le ravissement cette langue mélodieuse. Vous avez sous les yeux Tanneguy-Lefebvre, un des plus illustres professeurs de l'Académie de Saumur, qui prend sa récréation avec son fils. Ce fils, il l'aime par-dessus tout, il lui consacre tous ses loisirs; et le fils répond admirablement aux soins dévoués du père: c'est un enfant de génie, il a pour les lettres la merveilleuse facilité de Pascal pour les sciences. Mais, hélas! quand Lefebvre eut bien cultivé l'esprit de cet enfant, quand il eut bien relu avec lui cet Homère qu'ils aimaient tant, la mort vint qui ferma le livre! Brillante destinée prématurément brisée.

.... *Manibus dato lilia plenis.*

Mais Anne Lefebvre, pour consoler son père, rouvrit le livre aimé. Elle avait déjà commencé l'étude du grec; elle s'y remit avec toute la vivacité de son jeune esprit: il semblait que depuis la mort de son frère elle en voulait apprendre pour deux. Aussi, désormais, cette étude remplira sa vie.

Plus tard, elle épousa André Dacier, un des élèves favoris de son père et l'un des plus habiles latinistes du temps. Le grec, dit Basnage, épousait le latin. Elle collabora avec son mari aux éditions *ad usum Delphini*, et traduisit tour à tour les Grecs et les Romains. Mais le poète de ses jeunes ans eut toujours ses préférences; elle le traduisit avec amour et le donna à ses contemporains aussi ressemblant qu'elle l'avait pu faire. Aussi quand Lamotte publiera sa contre-édition de l'*Iliade*, quand il se targuera d'en avoir retranché les passages où il a cru voir que le vieil Homère sommeille, quand il l'aura bien abrégé pour donner au vieux poète d'Ionie un tour vif et français, quelle indignation s'élèvera dans l'âme de notre héroïne! Elle a soixante ans, mais elle reprend la plume; elle se battra contre tout son siècle, s'il le faut, pour venger la gloire d'Homère; et à soixante ans elle retrouvera toute la verdeur, toute la « ferocité » de sa vive jeunesse.

J'avais écouté avec enthousiasme cet émouvant épisode de la querelle des Anciens et des Modernes racontée avec animation dans la belle langue littéraire du XVII^e siècle. Je battis des mains, quand l'orateur, en finissant, demanda que le grec fût remis en honneur, et appela de ses vœux le jour, hélas! trop éloigné, où la langue d'Homère, parlée encore dans les îles de l'Archipel, reparaîtrait avec toutes ses grâces antiques dans la Grèce moderne entièrement affranchie.

Monseigneur l'Evêque est à son tour à la tribune. Dès les premiers mots, maître de tous les esprits, il nous fait quitter les Grecs et les Romains, M^r Dacier et Lamotte, pour nous mettre en face des hommes de ce temps. Le brillant passé qu'on vient d'évoquer sous nos yeux avec ses luttes littéraires, s'évanouit devant les sévères réalités du présent. On ose reprocher à l'enseignement chrétien de briser l'unité morale de la France! Le grand Evêque, gardien vigilant de la sainte doctrine, ne laissera pas cette attaque impunie. Si l'enseignement chrétien divise les esprits, quelle école philosophique aura donc la force de les réunir? Sera-ce le scepticisme? Mais il ne leur laisse pas une seule vérité certaine autour de laquelle ils puissent se rallier. Sera-ce la libre-pensée? Mais, loin d'offrir aux hommes un enseignement unique et invariable, elle doit par principe déclarer vain tout enseignement, pour laisser le champ libre à toutes les dissidences comme à toutes les divagations.

Non, l'Eglise catholique seule, avec ses dogmes éternels qui réunissent toutes les âmes dans une même foi, et sa charité divine qui les réunit dans un même avenir, peut créer et maintenir dans un pays cette indissoluble union des âmes qui fait la force des grands peuples.

Du reste, les siècles de foi ont été les meilleurs et les plus glorieux de notre histoire; les siècles d'impiété ont presque toujours été des siècles de malheurs et de hontes. Aussi tous les efforts de nos adversaires seront à jamais impuissants: si le présent leur appartient, l'avenir est à la justice et à la liberté, l'avenir est à l'Eglise immortelle, l'avenir est à nous!

Ces dernières paroles, jetées avec un accent prophétique, ont été couvertes d'applaudissements.

Maintenant, voici l'heure si vivement attendue des mères, l'heure du triomphe pour les vainqueurs. La première page du *palmarès* est consacrée aux anciens élèves de la maison qui ont subi avec succès leurs différents examens: leurs noms furent proclamés. Je fus charmé de cette innovation. Les spectateurs écoutèrent cette lecture avec toutes les marques du plus vif intérêt, les élèves avec un air de triomphe qui semblait dire aux spectateurs: « Nous aussi, vous le voyez, nous avons une histoire, puisque nous avons des ancêtres! Nos ancêtres se sont couverts de gloire: nous voulons tous nous montrer dignes d'eux! »

On lut ensuite le *palmarès*. Pour qui sait en écouter la lecture, le *palmarès* n'est pas une longue et fastidieuse énumération de noms inconnus; c'est comme une épopée aux mille combats qui fait battre le cœur d'émotions belliqueuses. Oui, j'assistais là à des luttes émouvantes bien que pacifiques, j'en suivais avec anxiété toutes les péripéties de faculté en faculté, de champ de bataille en champ de bataille; et jamais combats homériques ne m'ont plus vivement passionné. Aussi, tous les lauréats je les ai applaudis, tous, même les plus petits. Ils n'étaient pas d'ailleurs les moins ardents à saisir la couronne. Ils montaient les degrés

de l'estrade, presque gigantesque pour eux, avec une intrépidité qui faisait sourire sans doute, mais qui montre déjà un grand appétit pour la gloire!

Ajoutez, à ce spectacle déjà ravissant, des morceaux de musique vocale, de musique instrumentale et d'orchestre, tous allègres et joyeux, fort bien choisis pour la fête, très-bien adoptés aux caractères vifs et ardents qui devaient les exécuter, tous enfin enlevés avec un merveilleux entrain et une entente parfaite de la mesure! Ajoutez encore un salon de dessins linéaires, de dessins d'ornement, de frais paysages, d'épures, de projections graphiques et de lavis qu'on n'eût pas dédaignés même à l'Exposition universelle; et vous jugerez comme moi que dans une maison où l'on plaide si bien pour le grec et pour les belles-lettres, l'enseignement professionnel et les beaux-arts ne sont pas non plus négligés: on sait y réunir l'utile et l'agréable. Avec la Religion qui passionne toutes les âmes pour le vrai, pour le beau et pour le bien, que faut-il davantage? — X.

Bien que notre estimable correspondant ait fait, dans le compte rendu qui précède, une analyse fidèle du discours de M^r l'Evêque, nous croyons devoir en reproduire le texte complet que nous avons été assez heureux de pouvoir nous procurer. Tous nos abonnés le liront certainement avec le plus vif intérêt.

« Messieurs,

« Chers élèves,

« Parmi les reproches que l'on a osé faire, dans ces derniers temps, aux collèges placés sous notre direction, il en est un qui me touche vivement et contre lequel je tiens à protester de toute l'énergie de mon âme. N'a-t-on pas été jusqu'à prétendre que l'enseignement chrétien met en péril l'unité morale de la nation? Pour qui a tant soit peu étudié l'Eglise, sa doctrine et son histoire, c'est là une assertion tellement étrange qu'on serait surpris de la trouver dans la bouche d'un homme quelconque, si l'on ne savait à quel point la passion est capable de troubler l'intelligence et de fausser le jugement.

« L'unité morale du pays, ah! certes, c'est là un bien et un intérêt de premier ordre qui ne sauraient nous trouver indifférents. Educateurs de la jeunesse chrétienne, nous voulons tous une France une, grande, forte, ralliant autour d'elle tous ses enfants dans un même dévouement à la chose publique, réalisant le plus possible l'accord des intelligences et des volontés, et pouvant dès lors, par la mise en commun de toutes ses lumières et de toutes ses forces, reprendre en Europe, et dans le monde entier, le rang que lui assignent son génie, sa foi et ses traditions.

« Mais cette unité morale du pays, si nécessaire, partant si désirable, sur quoi la fonder, Messieurs? Est-ce sur le scepticisme, c'est-à-dire sur l'absence complète de doctrines et de principes? Jamais pareille entreprise n'aurait été tentée dans l'histoire du genre humain. C'est le bon sens qui le dit, d'accord avec l'expérience des siècles: pour mettre de l'unité dans les intelligences, et par suite dans les volontés, il faut pouvoir leur offrir des doctrines communes et bien arrêtées, des principes qui soient les mêmes pour tous. Or, en dehors de l'enseignement chrétien, où trouver l'ombre même d'un accord sur les doctrines et sur les principes? Est-ce aux partisans de la libre pensée qu'il faut demander cet accord? Parmi eux, tout est ruine et négation. L'un, en effaçant Dieu de la conscience humaine, ne laisse plus aux lois d'autre sanction que la force matérielle; l'autre s'ape le fondement même du devoir, en niant le libre arbitre et la responsabilité morale; celui-ci, en traitant de chimère l'âme immortelle, ravale l'homme au niveau de la brute; celui-là, en réduisant tout à la matière et aux sens, supprime d'un trait de plume le monde des esprits; tel voudrait remplacer la propriété individuelle par la propriété collective, en concentrant tous les biens dans les mains de l'Etat; tel autre ébranle la constitution de la famille, en la dépouillant de son unité indissoluble; tel enfin, dans ses rêves humanitaires, détruit jusqu'à l'idée même de la patrie, qu'il cherche à englober dans je ne sais quel tout sans forme et sans nom.... Et c'est avec de telles négations que vous prétendez faire l'âme d'une nation; c'est avec ce péle-mêle d'opinions individuelles, d'hypothèses, de paradoxes, de témérités, pour ne rien dire de plus, que vous voulez arriver à l'unité

morale du pays! Non, jamais, Messieurs, le soleil de l'histoire n'aura éclairé d'aventure où la naïveté et l'audace se serent rencontrés dans d'aussi fortes proportions. Car c'est la nature même des choses qui peu réfléchir. Au lieu d'être pour un pays un principe d'unité, la libre pensée est le dissolvant le plus actif que l'on puisse introduire dans son sein. Ce n'est pas l'unité qui sortira jamais de cette absence de doctrines et de principes, mais l'anarchie, mais la confusion, mais le chaos. Autres sont les résultats de l'enseignement chrétien: il peut, lui, et lui seul, faire l'unité morale du pays, parce qu'il a, pour tous, les mêmes croyances, les mêmes devoirs, les mêmes solutions, la même manière de voir sur la vie de l'homme et sur la direction qu'il faut lui imprimer. S'il laisse le champ libre aux opinions qui n'intéressent pas la foi, il a du moins un symbole uniforme et invariable, autour duquel toutes les intelligences peuvent se rallier dans un accord parfait. Et cet accord qu'il établit entre les intelligences, l'enseignement chrétien n'est pas moins capable de le produire dans les cœurs et dans les volontés. En nous rattachant tous à Dieu, notre Père commun, il nous oblige à voir des frères dans ceux-là mêmes qui pensent autrement que nous, et à les aimer comme nous-mêmes. Par là, par la charité, qui est son premier et son dernier mot, il amortit le choc des passions, affaiblit les rivalités, rend les dissidences moins vives, moins aiguës, opère les rapprochements; et c'est pourquoi il est pour un pays la plus haute force d'union qu'il puisse y avoir en ce monde.

« Aussi, Messieurs, quelles ont été les époques de notre histoire où l'unité morale de la France apparaît vraiment forte et féconde? Celles où le lien religieux unissait le plus étroitement les enfants d'une même patrie. Au milieu de leurs luttes et de leurs dissensions, car il y en a eu de tout temps, la Religion était la comme le plus ferme appui et le véritable soutien de l'unité nationale. Elle, du moins, ne manquait à personne; vainqueurs et vaincus la retrouvaient au terme de leurs rivalités comme un terrain commun sur lequel tous pouvaient se rencontrer et se donner la main en signe de paix et de réconciliation. La France a vécu de ce principe qui, pendant quinze siècles, a fait sa grandeur et sa force. L'unité morale de la nation n'a été brisée, ou du moins n'a été affaiblie, que le jour où la Religion a cessé d'être pour plusieurs un centre d'union et un point de ralliement. Ce jour-là, avec les révoltes du siècle dernier, la division est entrée dans notre histoire, menaçante pour les destinées du pays; et elle n'en sortira qu'avec la restauration pleine et entière de l'enseignement chrétien.

« C'est donc nous, Messieurs, qui, dans nos collèges et dans nos institutions, travaillons le plus efficacement à l'unité morale de la nation, en cherchant à élever la jeunesse française dans les doctrines et dans les principes de la foi catholique. Tout enseignement fondé sur la libre pensée, c'est-à-dire sur le doute et sur la négation, est radicalement incapable de produire l'accord des intelligences et des volontés. Il lui manque pour cela la possibilité d'affirmer une vérité, une seule qui soit reconnue et acceptée de tous. Or, comment faire l'unité morale d'un pays quand on n'est pas d'accord sur un seul point de l'ordre religieux et moral? Donc, ne perdons pas confiance, malgré toutes les hostilités auxquelles nos institutions sont en butte. Il peut y avoir dans cette vieille nation française, fille aînée de l'Eglise, des défaillances passagères, des éclipses de raison politique, des heures d'aveuglement; mais il y a aussi en elle, grâce au tempérament que la Religion lui a fait, il y a en elle un fonds inépuisable de foi et de bon sens, des retours inattendus, des élans de courage et de générosité qui rachètent en un jour des années de faiblesse. Nous comptons sur ces forces morales, latentes, si l'on veut, mais qui n'en sont pas moins réelles, et si le présent semble nous manquer devant les atteintes et les intolérances de l'heure actuelle, l'avenir, nous le disons hautement et fermement, l'avenir est à la justice et à la liberté, l'avenir est à l'Eglise catholique, l'avenir est à l'enseignement chrétien, l'avenir est à nous.»

ELECTION MUNICIPALE DE PARIS.

Dimanche 3 août Ayai lieu l'élection d'un

conseiller dans le VIII^e arrondissement. Mieux avisés que les électeurs saumurois, — qui, paraît-il, trouvent que la valeur intellectuelle et l'honorabilité ne suffisent pas à un candidat, mais qu'il lui faut encore aimer la République. — les Parisiens ont élu un conservateur, M. Ferdinand Riant, par 4,438 voix.

Les deux autres candidats, MM. Denayrouse et Goudchaux, républicains, en ont obtenu, le premier, 639, le second 540.

Le parti conservateur vient ainsi de triompher de nouveau dans le VIII^e arrondissement. Après M. Godelle, M. Ferdinand Riant.

Le gouvernement avait choisi la date du 3 août, espérant bien que les conservateurs de ce quartier, presque tous absents de Paris à cette époque de l'année, ne viendraient pas lutter contre les candidats républicains.

Il s'est trompé. Beaucoup ont manqué à l'appel, il est vrai, mais il s'en est cependant trouvé assez pour déjouer ce petit acte de machiavélisme. Félicitons les électeurs de M. Riant d'avoir fait leur devoir.

Dans les circonstances actuelles, cette victoire du parti conservateur à Paris a une importance considérable. M. Riant avait engagé la lutte sur son vrai terrain, celui de la liberté d'enseignement pour tous.

Les électeurs qui l'ont acclamé ont donc, par le fait même, protesté contre les actes du préfet de la Seine et du conseil municipal de Paris qui ont ouvert une campagne contre les écoles congréganistes et qui les ferment successivement les unes après les autres.

Nous félicitons les électeurs d'avoir si bien compris leurs devoirs de citoyens. Si beaucoup ont malheureusement manqué à l'appel qui leur avait été adressé, nous constatons avec joie que les présents ont suivi les inspirations du patriotisme. Si l'élection avait eu lieu à une autre époque, ou si les absents avaient pris la peine de revenir, la majorité eût été écrasante, et la protestation bien plus significative.

Mais enfin ne voyons pas les détails, et remercions les électeurs de la victoire qu'ils viennent de remporter.

Il est bon de remarquer que M. Goud-

chaux, qui n'a obtenu que 540 voix, avait été élu la première fois contre M. Riant.

Le conseil d'Etat avait cassé l'élection. Le scrutin de dimanche prouve donc surabondamment que l'honorable M. Riant était le candidat accepté par tout le quartier de l'Europe.

M. le ministre de la guerre fait savoir à M. le général marquis de Galliffet qu'en raison de la situation actuelle des récoltes dans la 9^e région, l'appel des réservistes du 9^e corps d'armée sera retardé de 10 jours. Cet appel aura lieu alors le 14 septembre.

Parmi les personnes qui ont été signalées comme ayant le plus fait de vaccinations et comme ayant le plus contribué à la propagation de la vaccine en 1877, nous trouvons M^{me} Roussel, sage-femme à Saumur.

Un drame qui n'a décidément pas de chance à Saumur est celui intitulé: *Notre-Dame de Paris*.

Déjà la représentation de cette pièce, d'abord fixée au dimanche 27 juillet, n'avait pu avoir lieu. Hier soir, enfin, les promoteurs ont aperçu, sur la porte du théâtre, ces mots: *Réclame pour cause d'indisposition*. La vérité est que, malgré le nom de Victor Hugo, la location ne s'élevait au dernier moment qu'à un chiffre véritablement dérisoire.

Vivry. — Samedi dernier, par le plus fort de la chaleur, M. Deshayes, de Longué, a été frappé d'insolation sur le siège de sa voiture, en se rendant à Saumur.

Fort heureusement, cet accident se produisit à l'entrée du bourg de Vivry. Le garde de la commune, M. Lainé, voyant cet homme renversé sur son siège et ne donnant pas signe de vie, arrêta le cheval, descendit le voyageur et le fit entrer dans une maison.

Avec autant de zèle que d'intelligence, il donna les premiers soins au malade, tandis qu'il envoyait chercher un docteur à Longué.

Celui-ci, en arrivant, félicita Lainé de son zèle et de ses bons soins, grâce auxquels M. Deshayes doit d'avoir conservé la vie.

Nous ne saurions trop féliciter le garde champêtre de Vivry de cet acte de dévouement et de charité.

ANGERS.

Sous ce titre: *Incident de l'Ecole des Arts et Métiers*, nous lisons dans le *Patriote*:

« Le Conseil de l'Ecole a prononcé le renvoi de la division qui a provoqué cet incident. Il a décidé en outre que les élèves de cette division ne recevraient pas de certificats d'études.

» Nous apprenons que les jeunes gens aussi sévèrement punis, car leur avenir est compromis par les mesures qui les atteignent, ont délégué quelques-uns d'entre eux pour protester d'abord contre ce qui leur paraît être une injustice, et essayer ensuite de faire sinon lever, du moins atténuer la punition qui leur est infligée.

» Nous n'avons pas à examiner ici si leurs griefs sont fondés, mais qu'ils nous permettent de leur dire qu'ils ont absolument tort dans la forme. »

La grève des maçons à Angers. — La grève des ouvriers tailleurs de pierre et maçons n'a point cessé, comme on avait pu le croire — et nous le regrettons. — Renseignements pris, six à sept cents ouvriers ont quitté Angers et se sont dispersés dans le département et dans la région. Ceux qui travaillent sur divers chantiers ne s'étaient pas mis en grève.

Nous croyons savoir qu'un accord ne tardera pas à intervenir entre ouvriers et patrons. C'est fort désirable dans l'intérêt de tous. (*Patriote.*)

ACCIDENTS OCCASIONNÉS PAR LA Foudre.

Plusieurs accidents ont eu lieu dans la journée de mardi dernier, pendant le violent orage qui a éclaté sur les cantons de Beauvoir, de Mauzé et de Niort.

Devant la colonie de Tesson, un cheval attelé à une voiture a eu la tête broyée par la foudre. L'homme qui se trouvait dans le cabriolet en a été quitte pour une violente commotion et un évanouissement de quelques instants.

A la Rochénard, un cultivateur qui souffrait depuis longtemps d'un asthme, s'est trouvé surpris en route par l'orage. Il a été tellement ému par la violence des coups de tonnerre, qu'en arrivant chez lui il est tombé mort dans son hangar, auprès de sa charrette.

A la Foye-Monjault, il s'est produit un phénomène électrique fort rare, mais dont la science a recueilli plusieurs exemples. Au plus fort de l'orage, trois jeunes gens qui travaillaient dans les champs se réfugièrent sous un arbre. A peine y étaient-ils à l'abri, qu'un éclair les enveloppa comme s'ils étaient au milieu des flammes. Lorsqu'ils furent revenus de leur éblouissement, ils remarquèrent avec la plus grande surprise que l'un d'eux avait sa blouse brûlée comme si on l'eût placée au-dessus d'un brasier. Ils n'avaient reçu aucun mal.

Un soldat du 114^e de ligne, nommé Côte, a été victime, vendredi dernier, de son imprudence. Malgré la défense de ses supérieurs et les observations de ses camarades, il a voulu prendre un bain peu de temps après son repas, et s'est noyé non loin du moulin de Piozay. Quelques-uns de ses camarades se sont jetés à l'eau et ont essayé de le secourir. Mais tout a été inutile: on n'a pu retirer qu'un cadavre. (*La Sèvre.*)

Publications de mariage.

Jules Jagot, concierge de Saumur, et Rose-Virginie Lagniez, corsetière, d'Angers.

Léonard Peyralout, cocher, et Marceline Allard, femme de chambre, tous deux de Saumur.

Fernand Tarode, employé de commerce, de Saumur, et Louise-Victoire-Valentine Haubois, sans profession, d'Angers.

Marie-Léo Sinton, négociant, et Léonie Guillon, sans profession, tous deux de Saumur.

Jean-Auguste Tourneux, cantonnier-baliseur, et Louise Favreau, sans profession, tous deux de Saumur.

Eugène Beaumont, tailleur de pierre, de Saumur, et Marie-Renée Touret, marchande, de Martigné-Briand.

BOURSE DE PARIS

DU 4 AOUT 1879.

Rente 3 0/0	82 55
Rente 4 1/2	84 50
Rente 5 0/0	115 10
Rente 3 0/0 amortissable	116 55

INSTITUTION SAINT-LOUIS

DISTRIBUTION SOLENNELLE DES PRIX

(Suite.)

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SPECIAL

COURS SUPERIEUR

PRIX UNIQUE

Joseph Héros, de Fontevraut.

PREMIER COURS

EXCELLENCE

PREMIER CONCOURS

1 Prix. Léon Revault, 1 nom.

2 — Emile Gagnard, 1 nom.

Acc. Eugène Gouin, de Fontevraut.

EXCELLENCE

SECOND CONCOURS

1 Prix. Léon Revault, 1 cour. 1 nom.

2 — Louis Chaillou, 1 nom.

Acc. Paul Claveau, de Fontevraut.

Travail et Conduite

1 Prix. Eugène Gouin, 1 nom.

2 — Paul Claveau, 1 nom.

Acc. Prosper Mainguin, de Fontevraut.

Littérature et Morale

1 Prix. Emile Gagnard, 4 cour. 1 nom.

2 — Paul Claveau, 1 cour. 1 nom.

Acc. Léon Revault, 2 cour. 1 nom.

Histoire et Géographie

1 Prix. Paul Claveau, 2 cour. 1 nom.

2 — Léon Revault, 2 cour. 2 nom.

Acc. Jules Prouteau, de Saint-Lambert-des-Levéés.

Géométrie élémentaire et Cosmographie

1 Prix. Léon Revault, 3 cour. 2 nom.

2 — Paul Claveau, 3 cour. 1 nom.

Acc. Eugène Gouin, 1 cour. 1 nom.

Mécanique et Géométrie descriptive

1 Prix. Eugène Gouin, 1 cour. 2 nom.

2 — Léon Revault, 4 cour. 2 nom.

Acc. Louis Chaillou, 1 cour. 1 nom.

Physique

1 Prix. Léon Revault, 5 cour. 2 nom.

2 — Paul Claveau, 4 cour. 1 nom.

Acc. Louis Chaillou, 1 cour. 2 nom.

Chimie

1 Prix. Louis Chaillou, 1 cour. 3 nom.

2 — Léon Revault, 6 cour. 2 nom.

Acc. Eugène Gouin, 2 cour. 2 nom.

Histoire naturelle

1 Prix. Emile Gagnard, 2 cour. 1 nom.

2 — Léon Revault, 7 cour. 2 nom.

Acc. Eugène Gouin, 2 cour. 3 nom.

Comptabilité

1 Prix. Jules Prouteau, 1 nom.

2 — Louis Chaillou, 2 cour. 3 nom.

Acc. Léon Jamin, de Saumur.

Devoirs de vacances

Prix. Léon Revault, 8 cour. 2 nom.

SECOND COURS

EXCELLENCE

PREMIER CONCOURS

1 Prix. Anselme Jamet, 1 cour. 1 nom.

2 — Louis Gilbert, 1 nom.

1 Acc. Aristide Nau, de Turquant.

2 — Prosper Mainguin (1), 1 nom.

3 — André Calvel, de Saumur.

4 — Fernand Pichot, de Monts-sur-Guesne (Vienne).

EXCELLENCE

SECOND CONCOURS

1 Prix. Anselme Jamet, 2 cour. 1 nom.

2 — Louis Gilbert, 1 cour. 1 nom.

1 Acc. Aristide Nau, 1 nom.

2 — André Calvel, 1 nom.

3 — Fernand Pichot, 1 nom.

Travail et Conduite (1)

1 Prix. Louis Gilbert, 2 cour. 1 nom.

2 — Gustave Lemoine, des Rosiers.

1 Acc. André Calvel, 2 nom.

2 — Aristide Nau, 2 nom.

3 — Charles Gouze, de Saumur.

Orthographe

1 Prix. André Calvel, 3 nom.

2 — Louis Gilbert, 3 cour. 1 nom.

1 Acc. Anselme Jamet, 3 cour. 1 nom.

2 — Fernand Pichot, 2 nom.

3 — Aristide Nau, 3 nom.

Littérature et Morale.

1 Prix. Louis Gilbert, 4 cour. 1 nom.

2 — Anselme Jamet, 3 cour. 2 nom.

1 Acc. Aristide Nau, 4 nom.

2 — Fernand Pichot, 3 nom.

3 — Lucien Barreau, de Saumur.

Histoire et Géographie

1 Prix. Anselme Jamet, 4 cour. 2 nom.

2 — Louis Gilbert, 5 cour. 1 nom.

1 Acc. Aristide Nau, 5 nom.

2 — Lucien Barreau, 4 nom.

3 — Gustave Lemoine, 1 cour.

Algèbre et Géométrie

1 Prix. Anselme Jamet, 5 cour. 2 nom.

2 — Aristide Nau, 6 nom.

1 Acc. Louis Gilbert, 6 cour. 4 nom.

2 — André Calvel, 1 cour. 3 nom.

3 — Gustave Denis, du Vaudelay.

Mathématiques appliquées

Lever des plans — Arpentage — Nivellement.

1 Prix. Anselme Jamet, 6 cour. 2 nom.

2 — Louis Gilbert, 6 cour. 2 nom.

1 Acc. Aristide Nau, 4 cour. 6 nom.

2 — André Calvel, 1 cour. 4 nom.

3 — Charles Gouze, 1 nom.

(1) Cet élève est passé dans le premier cours à Pâques.

(2) L'élève Anselme Jamet, ayant obtenu le prix d'honneur n'a pas été admis à concourir pour le prix de travail et conduites.

Physique et Chimie

1 Prix. Louis Gilbert, 7 cour. 2 nom.

2 — Anselme Jamet, 7 cour. 2 nom.

1 Acc. Aristide Nau, 1 cour. 7 nom.

2 — Charles Gouze, 2 cour. 2 nom.

3 — Fernand Pichot, 4 nom.

Histoire naturelle

1 Prix. Louis Gilbert, 8 cour. 2 nom.

2 — Aristide Nau, 1 cour. 8 nom.

1 Acc. Anselme Jamet, 8 cour. 2 nom.

2 — Fernand Pichot, 5 nom.

3 — Charles Gouze, 3 nom.

Tenue des Livres

1 Prix. André Calvel, 1 cour. 5 nom.

2 — Aristide Nau, 2 cour. 8 nom.

1 Acc. Anselme Jamet, 8 cour. 3 nom.

2 — Louis Gilbert, 9 cour. 2 nom.

3 — Gustave Denis, 1 nom.

Devoirs de vacances

Prix. Léon Foucher, de Saumur.

— Louis Gilbert, 9 cour. 2 nom.

— Anselme Jamet, 8 cour. 4 nom.

Acc. Louis Boisseau, de Saumur.

— Gustave Denis, 2 nom.

— Ernest Ruèche, de Saumur.

TROISIEME COURS

EXCELLENCE

PREMIER CONCOURS

1 Prix. Louis Marcheteau, 1 nom.

2 — Charles Breton, 1 nom.

1 Acc. Auguste Doc, de Montreuil-Bellay.

2 — Eugène Boret, de Saumur.

3 — Alphonse Vergne, de Dampierre.

EXCELLENCE

SECOND CONCOURS

1 Prix. Charles Breton, 1 cour. 1 nom.

2 — Louis Marcheteau, 1 cour. 1 nom.

1 Acc. Auguste Doc, 1 nom.

2 — Ferdinand Poitvin, de Saumur.

3 — Augustin Mangonneau, de Doué-la-Fontaine.

ex-aequo Maurice Maurat, d'Angers.

Travail et Conduite

1 Prix. Auguste Doc, 2 nom.

2 — Louis Marcheteau, 2 cour. 1 nom.

1 Acc. Eugène Boret, 1 nom.

2 — Alphonse Vergne, 1 nom.

3 — Maurice Regnard, de Saumur.

Orthographe et Analyses

1 Prix. Auguste Doc, 1 cour. 2 nom.

2 — Ferdinand Poitvin, 1 nom.

1 Acc. Louis Marcheteau, 3 cour. 4 nom.

2 — Charles Breton, 2 cour. 1 nom.

3 — Eugène Boret, 2 nom.

Narration

1 Prix. Auguste Doc, 2 cour. 2 nom.

2 — Charles Breton, 2 cour. 2 nom.

1 Acc. Louis Marcheteau, 3 cour. 2 nom.

2 — Augustin Mangonneau, 1 nom.

3 — Maurice Maurat, 1 nom.

Mémoire et Récitation
 1 Prix. Charles Breton, 3 cour. 2 nom.
 2 — Auguste Doc, 3 cour. 2 nom.
 1 Acc. Louis Marcheteau, 3 cour. 3 nom.
 2 — Armand Tessier, de Brossay.
 3 — Ferdinand Poitvin, 4 cour. 1 nom.

Histoire et Géographie
 1 Prix. Louis Marcheteau, 3 cour. 4 nom.
 2 — Augustin Mangonneau, 2 nom.
 1 Acc. Charles Breton, 4 cour. 2 nom.
 2 — Armand Tessier, 1 nom.
 3 — Célestin Martineau, de Méron.

Écriture
 1 Prix. Célestin Martineau, 1 nom.
 2 — Louis Loiseau, de Saumur.
 1 Acc. Alphonse Vergne, 2 nom.
 2 — Charles Breton, 4 cour. 3 nom.
 3 — Eugène Boret, 3 nom.

Arithmétique et Géométrie
 1 Prix. Charles Breton, 4 cour. 4 nom.
 2 — Louis Marcheteau, 4 cour. 4 nom.
 1 Acc. Augustin Mangonneau, 1 cour. 2 nom.
 2 — Auguste Doc, 4 cour. 2 nom.
 3 — Maurice Regnard, 1 nom.

Arpentage
 1 Prix. Charles Breton, 5 cour. 4 nom.
 2 — Louis Marcheteau, 5 cour. 4 nom.
 1 Acc. Augustin Mangonneau, 1 cour. 3 nom.
 2 — Gaston Daure, de Loudun (Vienne).
 3 — Armand Tessier, 1 nom.

Physique et Chimie
 1 Prix. Auguste Doc, 4 cour. 3 nom.
 2 — Louis Marcheteau, 6 cour. 4 nom.
 1 Acc. Charles Breton, 6 cour. 4 nom.
 2 — Célestin Martineau, 1 cour. 1 nom.
 3 — Ferdinand Poitvin, 1 cour. 2 nom.

Tenue des Livres
 1 Prix. Charles Breton, 6 cour. 5 nom.
 2 — Louis Marcheteau, 7 cour. 4 nom.
 1 Acc. Alphonse Vergne, 3 nom.
 2 — Auguste Doc, 5 cour. 3 nom.
 3 — Maurice Regnard, 2 nom.

Devoirs de vacances
 Prix. Auguste Doc, 5 cour. 4 nom.
 Louis Marcheteau, 8 cour. 4 nom.
 Ferdinand Poitvin, 1 cour. 3 nom.
 Eugène Boret, 4 nom.
 Armand Tessier, 2 nom.

QUATRIEME COURS

EXCELLENCE
 PREMIER CONCOURS
 1 Prix. Gustave Cheruy, de Saumur.
 2 — Henri Rimbault, de Saumur.
 1 Acc. René Lardeux, de Saumur.
 2 — Charles Brard, de Thouars (Deux-Sèvres).
 3 — Albert Garreau, de Saumur.
 4 — Elie Jannière, de Thouars (Deux-Sèvres).

EXCELLENCE
 SECOND CONCOURS
 1 Prix. Gustave Cheruy, 1 cour.
 2 — Charles Brard, 1 nom.
 1 Acc. René Lardeux, 1 nom.
 2 — Henri Rimbault, 4 cour.
 3 — Jules Hublot, 1 nom.
 4 — Albert Garreau, 1 nom.

Grammaire, Orthographe et Analyse
 1 Prix. Gustave Cheruy, 2 cour.
 2 — Albert Garreau, 2 nom.
 1 Acc. Charles Brard, 4 cour. 1 nom.
 2 — Jules Hublot, 2 nom.
 3 — René Lardeux, 2 nom.
 4 — Henri Rimbault, 4 cour. 1 nom.

Exercices de style
 1 Prix. Elie Jannière, 1 nom.
 2 — Gustave Cheruy, 3 cour.
 1 Acc. Charles Brard, 4 cour. 2 nom.
 2 — René Lardeux, 3 nom.
 3 — Roger Guénault, 4 nom.
 4 — Henri Rimbault, 4 cour. 2 nom.

Lecture
 1 Prix. Gustave Cheruy, 4 cour.
 2 — Charles Brard, 1 cour. 3 nom.
 1 Acc. Gustave Mauricé, de Saumur.
 2 — Albert Garreau, 4 cour. 2 nom.
 3 — Roger Guénault, 2 nom.
 4 — René Lardeux, 4 nom.

Écriture
 1 Prix. Charles Brard, 2 cour. 3 nom.
 2 — Gustave Cheruy, 5 cour.
 1 Acc. Henri Rimbault, 4 cour. 1 nom.
 2 — Paul Gromaire, de Saumur.
 3 — René Lardeux, 5 nom.
 4 — Louis Leroux, de Longué.

Mémoire et Récitation
 1 Prix. Jules Hublot, 3 nom.
 2 — René Lardeux, 6 nom.
 1 Acc. Gustave Cheruy, 6 cour.
 2 — Jules Malécot, de Saumur.
 3 — Charles Brard, 3 cour. 3 nom.
 4 — Albert Garreau, 1 cour. 3 nom.

Histoire et Géographie
 1 Prix. René Lardeux, 4 cour. 6 nom.
 2 — Gustave Cheruy, 6 cour. 4 nom.
 1 Acc. Jules Malécot, 1 nom.
 2 — Henri Rimbault, 1 cour. 4 nom.
 3 — Emile Joulain, de Saint-Lambert-des-Levés.
 4 — Louis Leroux, 1 nom.

Arithmétique
 1 Prix. Jules Hublot, 1 cour. 3 nom.
 2 — Elie Jannière, 1 cour. 1 nom.
 1 Acc. Charles Brard, 3 cour. 4 nom.
 2 — Henri Rimbault, 1 cour. 5 nom.
 3 — Albert Garreau, 1 cour. 4 nom.
 4 — Gustave Cheruy, 7 cour. 4 nom.

Éléments de Tenues de Livres
 1 Prix. Jules Hublot, 2 cour. 3 nom.
 2 — Charles Brard, 3 cour. 5 nom.
 1 Acc. Elie Jannière, 2 cour. 1 nom.
 2 — Albert Garreau, 1 cour. 5 nom.
 3 — Gustave Cheruy, 7 cour. 2 nom.
 4 — René Lardeux, 2 cour. 6 nom.

Devoirs de vacances
 Prix. Charles Brard, 4 cour. 5 nom.
 Jules Malécot, 2 nom.

CLASSE PRIMAIRE

PREMIERE DIVISION
EXCELLENCE
 PREMIER CONCOURS
 1 Prix. Albert Esparros, de Bayonne (Basses-Pyrénées).
 2 — Ernest Michel, de Saumur.
 Acc. Edouard Pichat, de Saumur.

EXCELLENCE
 SECOND CONCOURS
 1 Prix. Albert Esparros, 1 cour.
 2 — Edouard Pichat, 1 nom.
 Acc. Ernest Michel, 1 cour.

Travail et Conduite.
 1 Prix. Christian de Fonbrune, de Saumur.
 2 — Jacques du Gardier, de Saumur.
 Acc. Albert Esparros, 2 cour.

Catéchisme
 1 Prix. Georges Raguideau, de Saumur.
 2 — Ernest Michel, 1 cour. 1 nom.
 Acc. Edouard Pichat, 1 cour. 1 nom.

Lecture
 1 Prix. Albert Esparros, 2 cour. 1 nom.
 2 — Edouard Pichat, 1 cour. 2 nom.
 Acc. Christian de Fonbrune, 1 cour.

Écriture
 1 Prix. Jacques du Gardier, 1 cour.
 2 — Joseph Ragon, de Saint-Léger-du-Montbrillais (Vienne).
 Acc. Christian de Fonbrune, 1 cour. 1 nom.

Orthographe
 1 Prix. Albert Esparros, 3 cour. 4 nom.
 2 — Edouard Pichat, 2 cour. 2 nom.
 Acc. Jacques du Gardier, 2 cour.

Analyse grammaticale
 1 Prix. Albert Esparros, 4 cour. 1 nom.
 2 — Christian de Fonbrune, 4 cour. 2 nom.
 Acc. Edouard Pichat, 3 cour. 2 nom.

Calcul
 1 Prix. Albert Esparros, 5 cour. 1 nom.
 2 — Edouard Pichat, 3 cour. 3 nom.
 Acc. Georges Raguideau, 1 cour.

Mémoire et Récitation
 1 Prix. Ernest Michel, 2 cour. 1 nom.
 2 — Albert Esparros, 6 cour. 1 nom.
 Acc. Edouard Pichat, 4 cour. 3 nom.

HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE
 1 Prix. Ernest Michel, 3 cour. 1 nom.
 2 — Albert Esparros, 7 cour. 1 nom.
 Acc. Edouard Pichat, 4 cour. 4 nom.

Devoirs de vacances
 Prix. Christian de Fonbrune, 2 cour. 2 nom.
 Jacques du Gardier, 2 cour. 1 nom.
 Ernest Michel, 4 cour. 1 nom.
 Edouard Pichat, 4 cour. 5 nom.
 Acc. Albert Esparros, 8 cour. 1 nom.
 Georges Raguideau, 1 cour. 1 nom.

DEUXIEME DIVISION
EXCELLENCE
 PREMIER CONCOURS
 1 Prix. Jules Le Fraper, de Lorient (Morbihan).
 2 — Georges Trouvé, de Saumur.
 Acc. Louis Rabilhac, de Saumur.

EXCELLENCE
 SECOND CONCOURS
 1 Prix. Jules Le Fraper, 1 cour.
 2 — Louis Perraut, de Saumur.
 Acc. Etienne Charbonneau, de Saumur.

Travail et Conduite
 Prix. Etienne Charbonneau, 1 nom.
 1 Acc. Jules Le Fraper, 2 cour.
 2 — Elie Volland, de Neuil-sur-Dive (Vienne).

Catéchisme
 1 Prix. Etienne Charbonneau, 1 cour.
 2 — Elie Volland, 1 nom.
 Acc. Jules Le Fraper, 2 cour. 1 nom.

Lecture
 1 Prix. Jules Le Fraper, 2 cour. 2 nom.
 2 — Louis Perraut, 1 cour.
 Acc. Louis Rabilhac, 1 nom.

Écriture
 1 Prix. Maurice Pasquier, de Saumur.
 2 — Louis Rabilhac, 2 nom.
 Acc. Georges Trouvé, 1 cour.

Orthographe
 1 Prix. Jules Le Fraper, 3 cour. 2 nom.
 2 — Charles Ledéme, de Saumur.
 Acc. Louis Perraut, 2 cour.

Analyse grammaticale
 1 Prix. Louis Perraut, 2 cour. 1 nom.
 2 — Jules Le Fraper, 4 cour. 2 nom.
 Acc. Georges Baudouin, de Saumur.

Calcul
 1 Prix. Louis Perraut, 3 cour. 1 nom.
 2 — Georges Trouvé, 1 cour. 1 nom.
 Acc. Louis Rabilhac, 1 cour. 2 nom.

Mémoire et Récitation
 1 Prix. Etienne Charbonneau, 2 cour.
 2 — Jules Le Fraper, 5 cour. 2 nom.
 Acc. Elie Volland, 1 cour. 1 nom.

HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE
 1 Prix. Etienne Charbonneau, 3 cour.
 2 — Jules Le Fraper, 6 cour. 2 nom.
 Acc. Louis Perraut, 4 cour. 1 nom.

Devoirs de vacances
 Prix. Jules Le Fraper, 7 cour. 2 nom.

TROISIEME DIVISION
EXCELLENCE
 PREMIER CONCOURS
 1 Prix. Gaston Lécuse, de Saumur.
 2 — Léon Sorel, de Saumur.
 Acc. Raoul du Gardier, de Saumur.

EXCELLENCE
 SECOND CONCOURS
 1 Prix. Gaston Lécuse, 1 cour.
 2 — Léon Sorel, 1 cour.
 Acc. Raoul du Gardier, 1 nom.

Travail et Conduite
 Prix. Raoul du Gardier, 2 nom.
 1 Acc. Léon Sorel, 2 cour.
 2 — Gaston Lécuse, 2 cour.

Catéchisme
 1 Prix. Léon Sorel, 2 cour. 1 nom.
 2 — Gaston Lécuse, 2 cour. 1 nom.
 Acc. Raoul du Gardier, 1 cour. 2 nom.

Lecture
 1 Prix. Gaston Lécuse, 3 cour. 1 nom.
 2 — Paul Buisson, de Saumur.
 Acc. Gaston Maurice, de Saumur.

Écriture
 1 Prix. Gaston Lécuse, 4 cour. 1 nom.
 2 — Raoul du Gardier, 4 cour. 3 nom.
 Acc. Léon Sorel, 3 cour. 1 nom.

Orthographe
 1 Prix. Gaston Lécuse, 5 cour. 1 nom.
 2 — Léon Sorel, 3 cour. 2 nom.
 Acc. Raoul du Gardier, 2 cour. 3 nom.

Analyse grammaticale
 1 Prix. Léon Sorel, 4 cour. 2 nom.
 2 — Gaston Lécuse, 6 cour. 1 nom.
 Acc. Abel Moreau, de Saumur.

Calcul
 1 Prix. Raoul du Gardier, 2 cour. 4 nom.
 2 — Gaston Maurice, 4 nom.
 Acc. Gaston Lécuse, 7 cour. 4 nom.

Mémoire et Récitation
 1 Prix. Gaston Lécuse, 7 cour. 2 nom.
 2 — Léon Sorel, 5 cour. 2 nom.
 Acc. Raoul du Gardier, 3 cour. 4 nom.

HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE
 1 Prix. Gaston Lécuse, 8 cour. 2 nom.
 2 — Léon Sorel, 6 cour. 2 nom.
 Acc. Raoul du Gardier, 3 cour. 5 nom.

Devoirs de vacances
 Prix. Raoul du Gardier, 5 cour. 6 nom.
 Gaston Lécuse, 9 cour. 2 nom.

Saumur, P. GODET, imprimeur.

JARDINS A VENDRE
 Situés près la gare du chemin de fer de Poitiers.
 S'adresser à M. PAPILLON, rue du Presbytère. (383)

MACHINE A BATTRE A MANÈGE
 M. BORET, Augustin, ancien machiniste des chemins de fer de l'Etat, a l'honneur de prévenir les cultivateurs qu'il vient d'acquiescer une machine à battre, perfectionnée, ne coupant pas la paille, avec second-paille, et qu'il se met à la disposition de tous ceux qui voudront bien s'adresser à lui pour leur battage.
 Prix très-modérés.
 Adresser les demandes à M. Boret à Souzay. (402)

Etude de M. DUFOUR, huissier à Saumur.
MAISON
 Rue Cendrière, n° 45,
A LOUER
 Pour la Saint-Jean prochaine.
 S'adresser audit M. DUFOR.

A LOUER
 Pour le 1^{er} novembre 1880,
LA FERME
 Dite du **CARREFOUR-ROSIÈRE**
 Sise commune de Neuillé (Maine-et-Loire).
 S'adresser, pour les renseignements, à M. DENIAU, notaire à Allonnes (Maine-et-Loire), et, pour visiter, aux Rigaudières, commune d'Allonnes. (346)

A LOUER
GRANDS ET VASTES MAGASINS
 BELLE CAVES
 Pouvaient servir de magasin.
 Place du Roi-René.
 S'adresser à M. PICHAT. (374)

FROMAGES FRAIS
 Crème noisette
FROMAGES FACON COURNAY
 Frais et raffinés.
 Arrivages : Les Dimanches et Mardis, le Mercredi et Jeudi.
 MAISON GUY-ROBIN, marchand de comestibles, à Saumur. (404)

MM. CHANLOINEAU & MADRICE
 demandent un apprenti.

UN HOMME et UNE FEMME mariés demandent une place, le mari comme cocher et valet de chambre, la femme comme lingère et femme de chambre.
 S'adresser au bureau du journal.

NOUVEAUTES
M. GABORIT demande un apprenti.

Médailles aux Expositions universelles de Lyon, 1877, Londres, 1862; Paris, 1855, 1867, 1875, etc.
BANDAGES HERNIAIRES
 DE MM. WICKHAM FRÈRES, CHIRURGIENS-HERNIAIRES, RUE DE LA BAYONNE, 16, A PARIS.
 Seul dépôt à Saumur, chez M^{rs} V. LARDEUX, coutelier-bandagiste, rue Saint-Jean.
 Ces bandages sont à ressorts élastiques et à tir de pression ou d'inclinaison, sans sous-cuisses, et ne fatiguent point les bandages. M^{rs} V. LARDEUX a attaché à sa maison un homme de confiance, capable et expérimenté, qui se charge de choisir et d'appliquer le Bandage le plus convenable à chaque hernie; toutes les personnes qui ont fait usage éprouvent un soulagement réel, et leur efficacité tend à faciliter une guérison complète.
PRIX MODÉRÉS